

# Bachelier en Relations publiques

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : <a href="mailto:eco.montignies@helha.be">eco.montignies@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP107 Communication événementielle			
Code	ECRP1B07RP107	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Nathalie ELIAS</b> ( <a href="mailto:nathalie.elias@helha.be">nathalie.elias@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE permet de découvrir l'environnement des Relations Publiques et plus précisément la facette concernant la communication événementielle traditionnelle et 2.0.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
  - 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
  - 1.2 Collaborer à la résolution de projets et problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
  - 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
  - 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
  - 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**
  - 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
  - 5.3 Planifier et coordonner les projets et les tâches, fixer les priorités, veiller au suivi opérationnel des actions programmées
  - 5.4 Motiver ses collaborateurs et gérer les équipes

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, il est attendu que l'étudiant, individuellement, soit capable de :

- expliquer et décrire les notions fondamentales concernant la communication événementielle traditionnelle et la communication événementielle 2.0 ;
- décrire et expliquer le processus de conception d'un événement ;
- concevoir et évaluer un événement ;
- décrire et concevoir de nouveaux outils de e-communication événementielle
- médiatiser un événement.

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP1B07RP107A Communication événementielle 2.0

24 h / 2 C

#### Contenu

##### Table des matières

La communication événementielle

1. Terminologie et conceptualisation
2. Communication, Relations publiques et outil événementiel
3. L'événementiel, un réseau d'acteurs
4. La médiatisation
5. L'organisation pratique de l'événement.

##### Concepts-clés

- Communication événementielle
- Médiatisation
- Parrainage
- Nouveaux outils de l'information et de la e-communication

#### Démarches d'apprentissage

- Enseignements organisés par l'établissement: cours magistraux, exercices dirigés.
- Activités individuelles: préparations, travaux, recherches d'informations.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- Des exercices dirigés se font lors de séances de présentation.
- Des évaluations formatives sont organisées tout au long de l'activité d'apprentissage.
- Une séance de « questions-réponses » se tient lors de la dernière séance de l'activité d'apprentissage.
- Les étudiants peuvent contacter l'enseignant pour des demandes d'éclaircissement. Cette possibilité est toutefois conditionnée à la présence aux séances.

#### Ouvrages de référence

ALAVAL P., DÉCAUDIN J.-M., Pentacom, 2e édition, Paris, Pearson Education, 2009. BOSELLI A.-L., Communiquer autour d'un événement culturel, [Conférence], Format culture, 4 juin 2012. BARYLSKI P. et al., Comment réaliser une bonne communication événementielle?, Lille, Université Lille I, 2011. SAUCET M., Street Marketing - Un buzz dans la ville !, France, Les Editions Diateino, 2013. CHAFFEY D. et al., Marketing digital, 6e édition, Montreuil, Pearson Education, 2017. MOCH O., Vade-Mecum de la communication externe des organisations, Liège, Edi.Pro, 2013. WALLISER B., Le parrainage. sponsoring et mécénat, coll. "Les topos", Paris, Dunod, 2010

#### Supports

- Présentation powerpoint et documents
- Syllabus
- Sites Internet
- Notes de cours

documents déposés sur connectED au regard de cette UE.

### 4. Modalités d'évaluation

## Principe

Examen écrit

Evaluation continue et travaux.

Les modalités opérationnelles seront postées sur connectEd au regard de cette UE.

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Trv	20		
Période d'évaluation			Exe	80	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

## Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).